

Le nouveau conseil est formé

Réuni mardi soir, le nouveau conseil municipal est cette fois prêt à commencer son travail, qui s'est réparti les différents dicastères. Le maire, Paul-André Jeanfavre, continuera à diriger l'administration générale, la police et le personnel, avec évidemment pour remplaçant le vice-maire, Daniel Jeanfavre. Ce dernier demeure en charge des travaux publics, de l'électricité et du corps des sapeurs-pompiers et aura pour remplaçant René Rimaz.

La seule autre «ancienne», Sylvia Hasler, conservera le dicastère des oeuvres sociales, où elle aura pour suppléant Paul-André Jeanfavre.

Jean-François Bühler dirigera le dicastère des bâtiments et des déchets, avec pour remplaçant Marc Moser.

Marc Moser, justement, assumera les finances et les assurances; son suppléant sera Guy Montavon.

Le dicastère des écoles, de la culture et de la protection civile revient à Guy Montavon, avec pour remplaçante Sylvia Hasler.

René Rimaz, enfin, dirigera tout ce qui touche à l'eau potable, aux eaux usées et à l'urbanisme, et son suppléant sera Jean-François Bühler. /cm/de



Le conseil tel qu'il se présentera dès le 1^{er} janvier prochain, de gauche à droite : René Rimaz, Marc Moser, Jean-François Bühler, Guy Montavon, Daniel Jeanfavre, Sylvia Hasler et Paul-André Jeanfavre.